

PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 319-2020

Règlement numéro 319-2020 décrétant une dépense de 40 000 \$ et un emprunt de 40 000 \$ pour l'acquisition d'une camionnette.

---

181-09-2020      ANNULATION RÉOLUTION 175-09-2020

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la résolution 175-09-2020 «Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 319-2020» est annulée.

Voir règlement 321-2020 à ce sujet